

la vie à **ROISSY**

LE MAGAZINE DE L'INFORMATION MUNICIPALE

ÉQUIPEMENT

La nouvelle aire de jeux inclusive
inaugurée
p. 4

PATRIMOINE COMMUNAL

Valorisation, entretien et accessibilité
de la mairie et de son parc
p. 7

PETITE ENFANCE

Une « baby box »
pour accompagner les parents
p. 13



BUDGET

FINANCES :
LE BUDGET 2025 À LA LOUPE



UN CARNAVAL ANIMÉ !

Succès pour l'édition 2025 du carnaval. Les Roisséens sont venus nombreux parader en ville, vêtus de leurs plus beaux costumes sur le thème des dessins animés. Sous un magnifique soleil, les participants ont pu, également, prendre part à de multiples animations proposées au kiosque de L'Orangerie. La journée festive s'est terminée par un défilé des enfants déguisés.

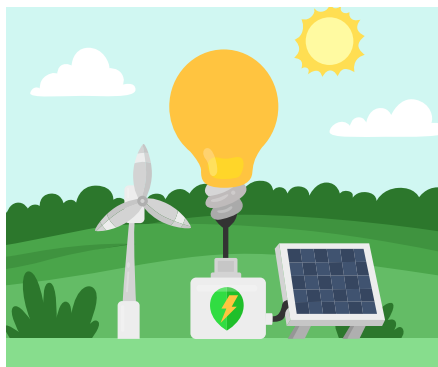
Les essentiels

UNE CONVENTION POUR PROTÉGER LES TERRES AGRICOLES

Lors du conseil municipal du 27 janvier, les élus ont validé la signature d'une convention avec la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural). Alors que seules 28 communes de l'agglomération disposent actuellement d'un accord de ce type, l'enjeu est d'étendre aux 42 communes de la CARPF l'intervention de l'organisme. Objectif : protéger les espaces agricoles, naturels et forestiers du territoire. Le conventionnement avec la SAFER consiste à mettre en place un observatoire foncier des espaces naturels et agricoles et donner, le cas échéant, la possibilité d'intervenir pour préempter certaines parcelles situées en zone agricole ou naturelle du Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de les protéger et les valoriser.

GESTION ÉNERGÉTIQUE : LA VILLE CONSEILLÉE

Lors de son conseil municipal du 10 mars, la municipalité a validé la signature d'une nouvelle convention avec le Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (SIGEIF). Celle-ci permettra à la commune d'être accompagnée dans une optique de gestion et d'amélioration énergétique du patrimoine bâti communal, alors que le coût des énergies s'est envolé depuis plusieurs années.



FIN DE L'INSTALLATION ILLÉGALE DU CAMPEMENT

À l'issue d'une réunion avec la sous-préfecture de Sarcelles tenue le 19 mars, Michèle Calix a pris un arrêté ordonnant la libération des parcelles occupées par un camp de Roms, avenue de Montmorency. Le préfet du Val d'Oise a accepté d'accorder le concours de la force publique afin de faire appliquer l'arrêté en question notifié aux occupants dès le 20 mars, laissant à ces derniers un délai de 24 heures pour quitter les lieux. L'intervention des forces de l'ordre était programmée le lundi 24 mars mais les occupants ont quitté les lieux de leur propre chef dès le samedi 22 mars.

Dès le lundi matin, les services municipaux ont procédé au labour des parcelles aux fins de les rendre impraticables et éviter toute récidive.

Chères Roisséennes, chers Roisséens,

Ce sont des mots que l'on préférerait n'avoir jamais à écrire mais nous sommes tristes d'avoir perdu un ami, un proche et un élu tellement investi pour Roissy. Son départ soudain, à la suite d'un cancer foudroyant, nous a tous bouleversés. Tout est allé si vite, trop vite. Dix jours seulement après notre ami Patrick Lepeuve, Denis Côme, premier adjoint de la commune, est décédé le 26 mars dernier. Sa disparition soudaine laissera un immense vide au sein de notre équipe municipale, mais également au sein des services de la mairie et de l'Office de Tourisme, dont il était le Président. Je garderai de lui le souvenir d'un élu passionné et engagé, particulièrement mobilisé pour le rayonnement de notre village. Ce que nous n'oublierons jamais, c'est sa gentillesse, sa bienveillance, ce sourire qu'il gardait, quelles que soient les circonstances même dans les périodes difficiles.

J'ai également une pensée pour Patrick Lepeuve, qui nous a, lui aussi, quittés le 16 mars. Il avait tant œuvré au sein du conseil municipal durant le mandat précédent. Patrick, c'est plusieurs dizaines d'années au service du village et de ses associations. C'est le bénévole par excellence, un exemple à suivre pour beaucoup. Nos pensées sont tournées vers leurs familles et leurs proches.

Le budget communal pour 2025 a été adopté à la majorité lors du dernier conseil municipal. Il reflète notre engagement pour une gestion responsable, au service des habitants, de notre village classé station de Tourisme et de nos priorités locales. Je remercie les élus de la majorité pour leur soutien et leur implication.

Ce budget réaliste et ambitieux, permettra de poursuivre les projets engagés et les investissements structurants assurant un cadre de vie toujours plus agréable tout en maintenant un niveau de service optimal à destination des Roisséens.

L'opposition a voté contre cette année, sans exprimer ni la moindre observation, proposition ou critique, tant lors de la réunion de préparation budgétaire du 24 mars 2025 que pendant la séance du conseil municipal du 7 avril. **Je le regrette, car le débat démocratique ne peut exister sans échanges.**

Notre équipe poursuit, avec détermination, les actions engagées pour améliorer le quotidien des habitants, valoriser notre cadre de vie, soutenir nos associations et accompagner les transitions indispensables à notre avenir.

Ce début de printemps a été animé. Après plusieurs mois de travaux, les Roisséennes et Roisséens ont pu découvrir leur toute nouvelle aire de jeux inclusive, inaugurée le 22 mars dans le parc de la mairie. Avec ce nouvel équipement, la municipalité poursuit sa politique en matière d'inclusion, en offrant des structures et bâtiments accessibles à tous. Tout comme la nouvelle rampe PMR installée, afin de faciliter l'accès en mairie, qui participe également à cet objectif.

Les différents aménagements en cours dans la commune se sont poursuivis. La place du Pays de France prend peu à peu forme, laissant entrevoir les contours de ce futur lieu de vie dont il nous tarde de pouvoir prendre possession. Les abords de la mairie ont eux aussi poursuivi leur métamorphose. De nouveaux aménagements paysagers ont été imaginés par nos services afin de donner un nouveau visage à l'hôtel-de-ville, tandis que le parvis est désormais composé de pierres calcaires, les mêmes que celles qui orneront prochainement certaines zones de la place du Pays de France et de ses abords. J'ai d'ailleurs pu découvrir avec grand plaisir la carrière dont sont extraites ces pierres, ainsi que le processus de création des dalles et pavés il y a quelques semaines lors d'une visite à Souppes-sur-Loing (77), non loin d'ici. Un aménagement qui se veut vertueux avec des matériaux locaux.

Le retour du soleil a aussi été l'occasion de nous retrouver lors des traditionnels événements festifs de mars et avril. Le Carnaval, la Fête de printemps, l'incontournable chasse aux œufs ont apporté de la convivialité et de la couleur à notre village.

Avec tout mon dévouement,

Michèle Calix
Maire de Roissy-en-France



Le 22 mars, Michèle Calix a procédé à l'inauguration de l'aire de jeux inclusive en coupant le ruban tricolore aux côtés de Catherine Duteau, adjointe au maire déléguée à la Petite enfance, de Nicole Lanaspère, conseillère régionale, et de nombreux élus et habitants venus célébrer ce moment.



ÉQUIPEMENT

LA NOUVELLE AIRE DE JEUX INCLUSIVE INAUGURÉE

Le 22 mars, les Roisséens ont pu prendre officiellement possession de leur toute nouvelle aire de jeux inclusive située dans le parc de la mairie. Composée de 5 modules (10 jeux), elle a été imaginée pour répondre aux besoins moteurs de chaque enfant, en situation de handicap ou valide. Balançoires, trampoline et grandes structures composent ce nouvel espace dédié à l'échange et à la convivialité, dont les travaux avaient débuté en septembre 2024. L'ancienne structure, présente avant l'aménagement, sera déplacée dans le parc du Cèdre afin que les petits roisséens puissent continuer à en profiter.

NICOLAS, PAPA D'UN ENFANT

« C'est une très bonne initiative car elle permet à tous les enfants de s'amuser ensemble, sans différence. Cette aire de jeux est accessible à tous, cela change des aires de jeux traditionnelles. »



AURÉLIE, MAMAN DE MIA, 4 ANS

« C'est une belle découverte, j'attendais avec impatience de voir ce projet se concrétiser. Il est très important que tous les enfants, y compris ceux ayant des difficultés de déplacement, puissent s'amuser ensemble. »



JOSÉ, PAPA DE TROIS ENFANTS

« Cette aire de jeux est vraiment formidable. Que les enfants souffrent d'un handicap lourd ou léger, ils peuvent s'amuser. L'épaisseur de mousse est parfaite pour la sécurité des jeunes utilisateurs. »



KIMBERLEY, MAMAN DE JAYDEN, 2 ANS

« L'aire de jeux est très variée et adaptée à tous les âges. J'apprécie beaucoup les aménagements inclusifs, comme le tourniquet. Nous n'en retrouvons pas partout. »



SUCCÈS POUR LA SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

Pour la troisième année consécutive, Roissy s'est associé à la Semaine nationale de la petite enfance organisée du 17 au 22 mars. Un événement entre découvertes et rencontres, qui s'est une nouvelle fois conclu par une grande journée ouverte aux familles.

Tout au long de la semaine, les enfants du multi-accueil « Les Petits Koalas » ont profité de nombreuses activités sensorielles sportives et culturelles sur le thème « Encore jouer à l'infini ! ». En clôture de l'événement, La Passerelle a ouvert ses portes aux familles le samedi pour un après-midi autour de la fête foraine. Au programme : un manège, un château gonflable, des balades à poney, ainsi que des stands de maquillage, de pêche aux canards... Grâce à votre générosité, la buvette et la tombola ont permis de récolter 750 €. Cette somme sera reversée à l'association « Les Papillons », qui œuvre pour libérer la parole des enfants victimes de maltraitance.



SÉCURITÉ

VIDÉO VERBALISATION : LES INFRACTIONS EN LIGNE DE MIRE

Annoncée il y a quelques mois, la vidéo verbalisation sera mise en service courant mai. Un nouvel outil qui permettra de renforcer les moyens à disposition de la Police municipale afin de faire respecter les bons comportements à Roissy et lutter contre certaines incivilités.

Si vous avez l'habitude de circuler le midi dans le village, le phénomène ne vous aura sans doute pas échappé. De par sa proximité avec l'aéroport et plusieurs zones d'activités, mais également forte de nombreux restaurants, Roissy-en-France se retrouve quotidiennement en proie à du stationnement gênant, voire dangereux lors de la pause méridienne. Trois zones de la commune sont particulièrement concernées, avec de nombreux véhicules garés sur des trottoirs ou sur des places improvisées, quand ils n'optent pas pour la double file. Conséquence, les piétons sont contraints de se déporter sur la route et les autres usagers de se décaler, engendrant de vrais risques.

Un œil sur les incivilités

Afin de tenter d'endiguer cette pratique dangereuse, la municipalité a décidé de déployer 5 caméras de vidéo verbalisation qui permettront, notamment, de surveiller le stationnement. Un opérateur assermenté, policier municipal ou Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), visualisera quotidiennement en direct les images sur une plage horaire donnée et, en cas d'abus,



Patrick Pamart et Bernard Vermeulen ont récemment effectué, aux côtés de la police municipale, le tour du parc de la mairie, afin de définir l'emplacement d'une nouvelle caméra de vidéoprotection.

Le mot de...

PATRICK PAMART,
adjoint au maire
délégué à la
sécurité des biens
et des personnes,
à la circulation, au stationnement
et aux espaces publics



Le déploiement de la vidéo verbalisation répond à des problématiques de stationnement et de sécurité routière constatées dans certaines rues de la commune. Les nouvelles caméras vont permettre à la fois de dissuader les mauvais comportements, notamment le stationnement abusif ou dangereux, et à la Police municipale de gagner en efficacité. Celle-ci sera désormais en mesure de contrôler simultanément plusieurs zones sensibles avec un seul opérateur. À travers cette évolution, la municipalité entend préserver le cadre de vie des Roisséens en luttant contre les incivilités routières.

verbalisera le contrevenant. Contrairement à un système automatique, c'est donc bien un humain qui sera chargé d'établir les procès-verbaux, avec tout le discernement nécessaire. Les agents de Police municipale seront par ailleurs habilités à verbaliser d'autres types d'infractions, comme le non-port de la ceinture de sécurité, l'usage du téléphone au volant, le non-respect d'un stop ou d'un feu rouge, le non-port du casque en deux-roues, le non-respect des distances de sécurité, de la vitesse ou des règles de dépassement... Bref : les mêmes infractions que celles qu'ils pourraient constater sur le terrain.

Trois secteurs sous l'œil de la caméra

Les trois zones concernées n'ont pas été choisies au hasard, puisqu'elles répondent toutes à des problématiques de sécurité routière. Elles seront toutes matérialisées par des panneaux spécifiques. Une caméra sera située à l'en-

trée du chemin de la Dîme, en entrée de village, une seconde rue Dorval, et deux autres sur l'avenue Charles de Gaulle et sur la route de l'Espérance, à proximité immédiate de restaurants ou points de commerces impactés par des problématiques de stationnement gênant. Une dernière caméra permettra de surveiller le respect de l'arrêt au stop situé au croisement de l'avenue Charles de Gaulle et de la rue Dorval. L'ensemble des caméras sont déjà en place.

83

c'est le nombre total de caméras prochainement en service à Roissy, dont 5 dédiées à la vidéo verbalisation. À noter qu'une nouvelle caméra de vidéoprotection a également été installée dans le parc du Cèdre.



PATRIMOINE COMMUNAL

VALORISATION, ENTRETIEN ET ACCESSIBILITÉ DE LA MAIRIE ET DE SON PARC

Depuis la fin de l'année 2024, la mairie et ses abords se sont métamorphosés avec de nouveaux aménagements entrepris au profit des Roisséens. Création d'une rampe d'accès PMR, aménagement d'un nouveau parvis et de nouveaux espaces paysagers, rénovation et modernisation intérieurs... Petit tour des lieux.

1 Les abords de la mairie font peau neuve

En mars, les anciens pavés du parvis entre la fontaine et l'escalier de la mairie ont été remplacés par de nouveaux, identiques à ceux utilisés sur la future place du Pays de France. À la clé, la création d'une cohérence entre les deux sites. Cette évolution esthétique s'est accompagnée d'un travail sur les parterres bordant le chemin. La municipalité a souhaité repenser entièrement les espaces, avec l'arrivée de 6 nouveaux arbres et de nouveaux végétaux, qui permettent de mettre en valeur l'entrée de la mairie.



2 L'accès à la mairie facilité

Les travaux de la rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite viennent tout juste de s'achever. Grâce à ce nouvel aménagement, les fauteuils et poussettes peuvent longer la mairie, côté parking, afin de rejoindre l'entrée.



3 La mairie rénovée



Tous les étages ont été rénovés (peintures et sols), tandis que de nouvelles fenêtres apportent désormais un meilleur confort climatique et acoustique, participant à la sobriété énergétique de l'hôtel de ville. L'ensemble sera prochainement complété avec l'installation de portes automatiques afin d'entrer dans l'hôtel-de-ville.

4 DES WC GRATUITS

De nouveaux sanitaires ont été installés mi-mars dans le parc de la mairie, contre le bâtiment de L'Orangerie. Gratuits, ils se composent d'une toilette PMR et de deux urinoirs.



DES BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES DANS LE PARC

À l'entrée du parc de la mairie, côté kiosque, Enedis a installé un nouveau point de livraison électrique, permettant d'alimenter trois bornes indépendantes réparties à différents endroits du site. Celles-ci serviront à fournir en électricité les grands événements municipaux, mais aussi les nouveaux WC situés contre L'Orangerie. Jusqu'ici, les services de la Ville ne disposaient que d'un unique point de branchement, qui était insuffisant pour répondre aux besoins.

DES PIERRES CALCAIRES FRANCILIENNES POUR LA PLACE



Dans le cadre de la requalification de la place du Pays de France et de ses abords, votre magazine vous propose tous les mois de découvrir plus en détail l'un des aspects du projet. Dans ce numéro, zoom sur les pierres calcaires de Souppes-sur-Loing (77), qui habilleront les sols.

Des pierres en provenance d'Île-de-France pour la place du Pays de France et ses abords. Une partie du sol sera bientôt recouverte de dalles et pavés, extraits et taillés au sein de la carrière de Souppes-sur-Loing, en Seine-et-Marne, unique carrière calcaire de la région pour les aménagements urbains et les bâtiments. Exploité depuis plusieurs siècles, ce gisement formé il y a environ 1,4 million d'années, lorsque le bassin parisien était occupé par la mer, fournit des pierres de taille pour de nombreux chantiers... Et pas des moindres, puisque certains monuments historiques comme le Sacré-Cœur et l'Arc de triomphe ont été construits avec des pierres provenant de cette carrière.

Un processus rigoureux

Vous l'imaginez, avant d'être livrées à Roissy, les pierres extraites vont nécessiter tout un travail rigoureusement assuré par la vingtaine de salariés employés sur le site. Un processus qu'ont pu découvrir Michèle Calix, Patrick Pamart et François Carrette le 19 mars dernier lors de la visite de la carrière. Le calcaire, situé entre 5 et 15 mètres de profondeur, est extrait grâce à d'imposantes machines de découpe, travaillant parfois jour et nuit. Seul 30 % du calcaire extrait est utilisable et suffisamment résistant pour être taillé. Le reste est utilisé pour remblayer la carrière une fois l'exploitation d'un site achevée, condition sine qua non afin d'obtenir l'autorisation légale de creuser. Les blocs sont ensuite transportés dans l'usine du site afin d'être découpés et taillés par des machines ou des tailleurs de pierre, selon la commande. Dalles et pavés façonnés seront posés sur le sol du cœur de la place du Pays de France, sur le parvis de l'école maternelle



Le 19 mars, une délégation roisséenne, menée par Michèle Calix, accompagnée de Patrick Pamart et François Carrette, s'est rendue à la carrière de Souppes-sur-Loing (77) pour découvrir le processus de création des dalles qui orneront le cœur du village. 767m² de ces pierres seront nécessaires pour l'aménagement de la place et ses abords. Si vous souhaitez avoir une idée du rendu final, vous pouvez venir découvrir le nouveau parvis de la mairie réalisé avec les mêmes pierres.



et de l'Office de Tourisme, sur le sol de l'arrêt de bus/pergola à l'entrée du passage Poiret, sur la fontaine, ou encore pour matérialiser des passages piétons et quelques places de stationnement.

Une réunion publique se déroulera le 25 juin à 18h30 à L'Orangerie pour aborder la 3^e phase des travaux et répondre à vos questions.



UNE QUESTION ? LA VILLE Y RÉPOND !

Une page « Foire aux Questions » (FAQ) a été mise en ligne sur le site de la ville (www.roissyenfrance.fr). Vous pouvez également envoyer vos questions par mail à l'adresse placepaysdefrance@ville-roissy95.fr. Vous n'avez pas accès à une connexion internet ? Un cahier est à disposition des habitants à l'accueil de la mairie.

Un peu d'avance...

Les travaux ayant pris de l'avance, l'entreprise Tersen a pu débiter la reprise des trottoirs de la rue Dorval côté place Caraman. Les places de stationnement seront neutralisées puis libérées au fur et à mesure de la progression du chantier. Le même type de travaux commencera au mois de mai sur le côté pair de la rue Dorval.

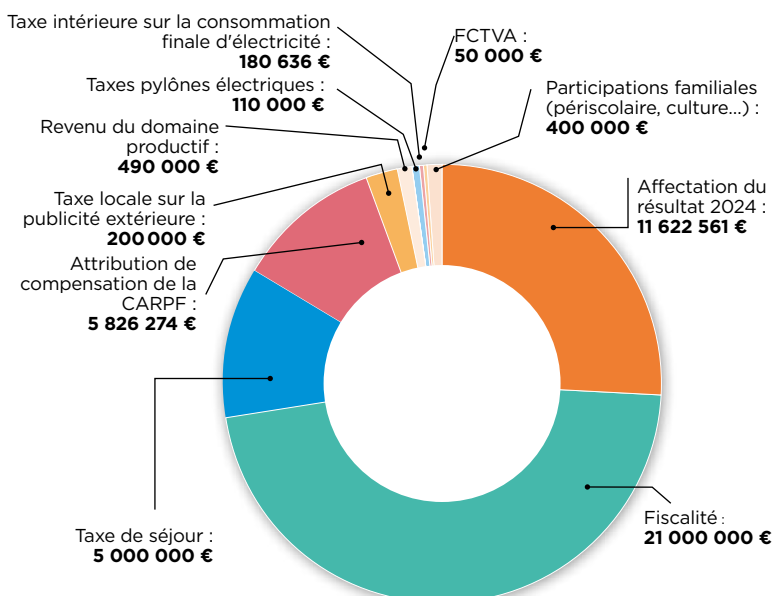
LE BUDGET 2025 À LA LOUPE

Le budget 2025 a été voté le 7 avril par le conseil municipal. La ville dispose de finances toujours aussi solides lui permettant de poursuivre ses investissements en faveur des habitants sans avoir recours à de nouveaux emprunts et en maintenant une fiscalité stable.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

45 042 900 €

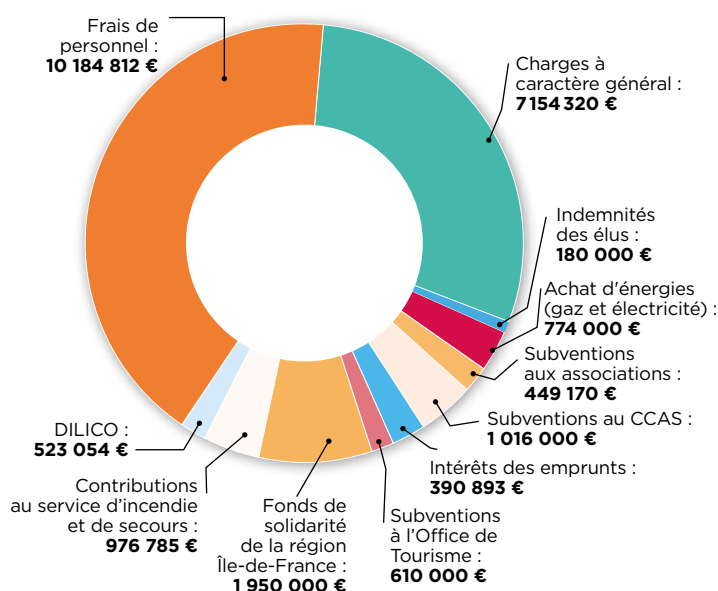
Ces recettes comprennent notamment :



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

45 042 900 €

Ces dépenses comprennent notamment :



Si les dépenses semblent avoir nettement augmenté, il n'en est rien. Le système de perception/reversement de la taxe de séjour vient en effet alourdir artificiellement la balance. Ainsi, au total de 33 792 900 € de dépenses de fonctionnement, il faut ajouter 11 250 000 € de reversement de taxes de séjour additionnelles, portant le montant total de dépenses de fonctionnement de 45 042 900 €. En réalité, la commune collecte la totalité du montant de la taxe de séjour, soit 16 250 000 €. Sur cette somme la Ville perçoit 5 000 000 € (intégrés aux recettes) et doit donc reverser les 11 250 000 € restants au Département, à la Région et à Île-de-France Mobilités.

LES DONNÉES CLÉS

0 € : C'est le montant des nouveaux emprunts contractés par la Ville en 2025, témoignant de sa capacité d'autofinancement. Mieux, elle poursuit son désendettement.

523 054 € : C'est le montant prévisionnel du prélèvement sur les recettes fiscales 2025 dont va devoir s'acquitter Roissy-en-France au titre du « Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités » ou « DILICO ».

33,76 % : C'est le taux global de la taxe foncière (qui n'a pas bougé depuis 2017) appliqué à Roissy-en-France. Un chiffre, comprenant la part départementale (17,18 %) et la part municipale (16,58 %), qui n'évolue pas par rapport à 2024.

3,22 millions € : C'est le montant des subventions que devrait toucher la commune cette année de la part du département, de la région et de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France dans le cadre de différents projets.

3 % : C'est la hausse des cotisations retraite patronales des agents titulaires en soit une dépense supplémentaire de 98 000 € pour les finances de la Ville.

UN DILICO, POUR QUOI FAIRE ?

Le projet de loi de finances 2025 prévoit de redresser les comptes publics de 50 milliards d'euros et de ramener le déficit public à 5,4 % du PIB en 2025. Le projet de loi de finances 2025, intégrant le dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités, a été adopté le 14 février dernier. Le DILICO a pour l'heure été acté sur 2025, mais il pourrait être reconduit sur 3 exercices consécutifs. Le texte demeure flou dans la mesure où il est question par ailleurs d'une potentielle restitution partielle échelonnée sous conditions. Les critères établis pour les communes concernées reposent sur un indice synthétique établi pour partie sur le potentiel financier moyen par habitant et le revenu moyen par habitant. Leur liste définitive et les montants prélevés ne sont pas encore arrêtés par les services de l'État mais une certitude : Roissy sera sollicité. Les premières estimations font apparaître un prélèvement de l'ordre de 523 054 € sur les recettes fiscales 2025.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2025

AMÉNAGEMENT URBAIN, URBANISME, CADRE DE VIE

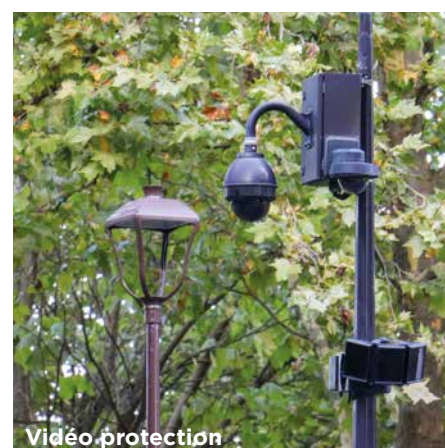
- Poursuite de la réhabilitation de certaines portions de voirie et parkings (exemples : rue Houdart et chemin de la Dîme) : **1 321 000 €**
- Réhabilitation et amélioration du patrimoine bâti existant (entretien du parc communal, 45 rue Houdart) : **3 280 000 €** et installation de l'Office du Tourisme au centre-ville : **800 000 €**
- Rénovation d'un local pour kinésithérapeutes (ancienne librairie) rue Houdart : **66 569 €**
- Entretien de l'aire de loisirs de la Vallée verte : **79 000 €**
- Cœur de village : ravalement de La Poste **100 000 €**, place du Pays de France **2 100 000 €**, futur local associatif **150 000 €**
- Engagement d'un diagnostic énergétique des bâtiments communaux : **15 000 €**
- Finalisation du déploiement de poubelles publiques de tri sélectif : **108 000 €**
- Modernisation de l'éclairage public : **284 000 €**

SÉCURITÉ, VIDÉO PROTECTION

- **156 000 €**

SIGNALÉTIQUE

- Signalétique extérieure vers l'Office du Tourisme et équipements publics : **40 000 €**
- Dispositif d'orientation (gouvernail) pour le village : **18 000 €**





Construction de vestiaires du terrain d'honneur phase 1

SPORTS, VIE LOCALE, CULTURE

- Entretien du centre culturel : **94 000 €**
- Construction de vestiaires du terrain d'honneur phase 1 : **400 000 €**
- Remplacement de la clôture existante : **30 000 €**
- Rénovation de vestiaires du gymnase : **80 000 €**
- Rénovation de l'étanchéité de la terrasse de la salle Marcel Hervais : **120 000 €**
- Installation de WC femmes PMR à la salle Marcel Hervais : **10 000 €**
- Création d'une piste cyclable, rue Houdart : **54 000 €**
- Revalorisation des chèques-vacances et chèques-services

ENTRETIEN DES BÂTIMENTS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

196 400 € (dont les dépenses de fonctionnement pour entretenir les bâtiments)

SUBVENTIONS ACCORDÉES

- Au CCAS : **1 016 000 €**
- Office du Tourisme : **610 000 €**
- Toutes les associations : **449 170 €**

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR DOMAINES D'ACTIVITÉ

ADMINISTRATION GÉNÉRALE :
52 %, soit 17 538 639 €



SÉCURITÉ : 2 %, soit 821 153 €



ÉDUCATION, JEUNESSE, FAMILLE, LOGEMENT :
10 %, soit 3 398 423 €



CULTURE : 7 %, soit 2 498 728 €



SPORT ET VIE LOCALE :
9 %, soit 2 997 652 €



PETITE ENFANCE :
4 %, soit 1 239 667 €



AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT, URBANISME, GOLF, DÉVELOPPEMENT DURABLE : 16 %, soit 5 298 638 €



Questions à... Michèle Calix, maire de Roissy-en-France

Quelles sont les grandes priorités d'investissement pour 2025 ?

Cette année encore, la municipalité continuera d'investir pour l'entretien du patrimoine communal et l'amélioration du cadre de vie. Cet exercice permettra de conclure plusieurs grands projets inscrits dans notre programme en 2020, à l'image du cœur de village et de son périmètre étendu. Nous entamerons également la rénovation de l'ancien cabinet médical, qui deviendra le futur Office du Tourisme, ainsi que la création d'un local associatif situé dans une maison acquise par la municipalité en centre-ville il y a quelques années. Au stade, le premier lot des nouveaux vestiaires doit être livré cette année. Enfin, la Ville va poursuivre sa campagne de migration en LED et favoriser toujours plus les mobilités douces avec l'aménagement de nouvelles voies partagées chemin de la Dîme, côté restaurant, et du chemin de la vallée et le complexe sportif. Malgré ce programme ambitieux, la Ville a fait le choix de ne pas recourir à l'emprunt et de ne pas augmenter la fiscalité.

Vous avez décidé d'engager une politique de recherche de subventions lors du précédent exercice. Sera-t-elle toujours d'actualité ?

Le bilan de cette politique engagée à partir de 2023 est très positif. Elle a permis au village d'obtenir le soutien de différents partenaires pour plusieurs grands projets qui profitent aujourd'hui aux Roisséens. Je citerai notamment les travaux du terrain d'honneur ou de l'installation de la nouvelle aire de jeux inclusive dans le parc de la mairie, qui a été financée à hauteur de 70 % par des fonds extérieurs. Pour cet exercice 2025, la municipalité continuera de s'appuyer sur ces précieuses aides.

En 2024, l'inflation s'est poursuivie.

Un impact est-il à prévoir en matière de services à la population ?

Comme les années précédentes, les tarifs usagers des différents services proposés par la commune resteront identiques, tout comme leur qualité. La commune continuera de compenser l'inflation du prix des énergies et des matières premières, sans répercuter la hausse sur les habitants. Toutefois, ces différentes augmentations, s'ajouteront dès cette année celle des cotisations retraite patronales des agents titulaires, faisant mécaniquement augmenter les dépenses de personnel. Une fois encore, le surcoût de cette nouvelle charge imposée sera absorbé par les finances publiques.



Et il ne s'agira pas de la seule nouvelle dépense contrainte de cette année...

En effet. Notre commune est également sollicitée à hauteur de 523 054 euros dans le cadre du DILICO. Si cette dépense supplémentaire ne mettra pas en difficulté les finances municipales, je pense à d'autres villes elles aussi concernées, pour lesquelles l'impact sera bien plus palpable. Si Roissy-en-France se prêter à cet effort, il aurait été de bon ton que cette annonce du gouvernement intervienne plus tôt, afin de permettre aux municipalités contributrices d'anticiper cette dépense supplémentaire plus sereinement dans le cadre de la préparation de leur budget. De plus, un grand flou persiste encore sur les conditions de ce dispositif. À l'heure actuelle, nous ne savons toujours pas s'il s'agit d'une avance ou d'une ponction, ni s'il sera reconduit lors de l'exercice 2026.

La Ville a fait le choix de ne pas recourir à l'emprunt et de ne pas augmenter la fiscalité.

HOMMAGES

DENIS CÔME : DES ADIEUX À UN ÉLU APPRÉCIÉ

La nouvelle a provoqué une onde de choc au sein des services de la mairie et de l'Office de Tourisme du Grand Roissy, mais également auprès de nombreux Roisséens. Denis Côme nous a quittés le 26 mars, emporté par la maladie à l'âge de 68 ans.

30 années au service des Roisséens

Originaire du Vésinet, Denis Côme avait rejoint Roissy-en-France et s'était investi pleinement pour notre village en devenant conseiller municipal lors du mandat 1995-2001, aux côtés d'André Toulouse. Devenu Maire-adjoint en 2014, puis reconduit comme adjoint en 2020, il avait accédé au poste de 1^{er} adjoint de Michèle Calix en septembre 2022, suite au décès tragique du maire Michel Thomas. Au sein du conseil municipal, Denis Côme a œuvré pour plusieurs délégations : du tourisme, au développement économique, en passant par la communication, les archives ou l'informatique.

Un moteur de la promotion du territoire

En parallèle, Denis Côme s'était investi pour le rayonnement de Roissy en devenant Président de l'Office de Tourisme



entre 2009 à 2014. Un poste qu'il avait retrouvé en 2017, pour porter la structure sous sa forme étendue comprenant Luzarches, Écouen, Le Mesnil-Amelot et Gressy. Aux côtés des deux derniers directeurs de l'Office de Tourisme du Grand Roissy et des équipes, il s'est battu pour préserver la labellisation du village en station classée de Tourisme et a porté de nombreux projets.

Une cérémonie d'hommage

Les agents de la Ville et les habitants ont pu rendre hommage à Denis Côme à l'occasion d'une cérémonie de recueil-

lement civile organisée à L'Orangerie le 2 avril dernier en présence de sa famille, dont il souhaitait profiter pleinement à l'issue de ce mandat. Un lieu tout symbolique, actuel siège de l'Office de tourisme, qu'il connaissait par cœur pour y avoir passé de très nombreuses heures. « C'était un peu chez lui ici », a souligné Michèle Calix lors d'une prise de parole devant une foule venue en nombre.

La municipalité adresse de nouveau toute son affection à Loïc, Fanny, Cyril et Ludovic, les enfants de Denis Côme, ainsi qu'à ses petits-enfants.

PATRICK LEPEUVE NOUS A QUITTÉS

Il avait lui aussi œuvré au service du village. Patrick Lepeuve nous a quittés le 16 mars dernier à l'âge de 71 ans. Élu au sein du conseil municipal lors du précédent mandat, il avait occupé la fonction de conseiller municipal délégué à la Politique sportive, aux Associations sportives, à la Gestion des salles des bâtiments et équipements sportifs, aux Médailles, au Comité des fêtes, au Comité de jumelage, aux Syndicats et au Contrôle des subventions au sein de l'équipe menée par André Toulouse. C'est d'ailleurs ce dernier, alors fraîchement élu pour son premier mandat de maire, qui avait célébré le mariage de Patrick et Marie-Claude Lepeuve en 1977, à la suite duquel le couple s'est installé définitivement à Roissy.

En parallèle de ses activités professionnelles successives, dont une grande partie de sa carrière au sein de l'entreprise Staci, alors dirigée par Michel Thomas, autre ancien maire de la commune, Patrick Lepeuve a consacré une grande partie de son temps à plusieurs associations du village. Il a ainsi rapidement adhéré au Comité de jumelage, avant d'en devenir le trésorier, puis le président. Suivant ses trois fils dans leur découverte des différents sports proposés dans la commune, ce bénévole passionné a rejoint le « Roissy Sport Enfants » comme encadrant, exercé comme éducateur sportif, puis secrétaire au sein du club de football, retrouvé Michel Thomas en encadrant les jeunes du club de handball, ou encore occupé la présidence du Comité des fêtes.

Les obsèques de Patrick Lepeuve se sont déroulées le 20 mars dernier. Après une cérémonie religieuse célébrée en l'église Saint-Eloi, il a été inhumé au cimetière de Roissy-en-France. La Ville adresse ses sincères condoléances à ses proches.



PETITE ENFANCE

UNE « BABY BOX » POUR ACCOMPAGNER LES PARENTS

Le 26 mars, les premières mamans de l'année ont reçu leur « baby box » lors d'un temps convivial organisé à La Passerelle par les pôles Petite enfance et parentalité, en partenariat avec le CCAS.

« L'instant parents », un temps de rencontre et d'échanges

« L'instant parents » est l'occasion de proposer un temps convivial aux familles. Un premier rendez-vous organisé le 26 mars a permis à deux mamans d'inaugurer le concept. Chaque trimestre, l'ensemble des nouveaux parents seront invités à un événement spécialement organisé pour eux. L'occasion de se rencontrer avec d'autres parents et les élus. Des échanges directs permettant à chacun de s'exprimer et d'évoquer leurs besoins et leurs envies en matière d'activités ou de thématiques d'atelier. Une opportunité également pour les familles d'identifier les différents acteurs municipaux spécialisés pouvant être sollicités en cas de nécessité, alors que certains nourrissons seront amenés à fréquenter la crèche et d'autres non. Avec une trentaine de naissances recensées chaque année dans le village, l'enjeu est de taille.

Une « baby box » axée sur le bien-être

Valoriser la maternité en ayant une action de prévention et de communication auprès des familles. C'est le concept de la « baby box » qui sera remise aux familles lors de la rencontre. À l'intérieur, les professionnelles de la ville ont travaillé à la création de fiches pratico-pra-



Le 26 mars, deux mamans et leur nourrisson ont participé à la première remise de « baby box ». Un événement organisé en présence de Michèle Calix, Catherine Duteau, adjointe au maire déléguée à la Petite enfance, Valérie Redouté, adjointe au maire déléguée à l'Action sociale, ainsi que Olivia Rosan, et Armelle Zimban.

tiques et détachables qui donnent des points de repère sur les questions les plus fréquentes posées par les familles (allaitement, co-dodo, gestion de la fièvre...). Les parents y trouveront également différents produits de qualité bios, de fabrication française et adaptés aux bébés comme à leurs parents : coussins d'allaitement, produits hydratants pour massages, ou encore une bouillotte à base de noyaux de cerises pour apaiser les coliques... Des références soigneusement sélectionnées et testées par Olivia Rosan, directrice du Multi-accueil « Les Petits Koalas », puéricultrice de formation, et Armelle Zimban référente handicap, parentalité et insertion au sein du centre d'animation jeunesse et famille (CAJF). Afin de compléter la « baby box », la municipalité et les membres du conseil d'administration du CCAS ont fait le choix d'y associer la traditionnelle carte-cadeau multi-enseignes offerte par le CCAS.

Les mots de...

CATHERINE DUTEAU,
adjointe au maire
déléguée à la Petite
enfance

ET VALÉRIE REDOUTÉ,
adjointe au maire déléguée à l'Action
sociale

L'objectif de « l'instant parents » était de mettre en place un temps convivial, propice à l'échange et durant lequel la « baby box » serait distribuée. La municipalité est attachée à développer un lien direct avec elles, c'est donc une nouvelle occasion pour que ces dernières nous fassent part de leurs idées ou qu'elles nous fassent un retour direct sur ce nouveau dispositif. L'objectif étant de s'adapter aux besoins des parents.

La création de la « Baby Box » a été portée par les pôles petite enfance et parentalité, avec la volonté d'offrir des produits utiles répondant aux besoins des bébés et de leurs parents. Un travail a été réalisé afin de ne sélectionner que des références de qualité, sans risque pour les nourrissons et les adultes.

En complément des nombreux produits présents dans la « Baby Box », la municipalité a souhaité pérenniser sa carte-cadeau de 100 euros offerte par le CCAS aux jeunes parents. Elle y sera désormais systématiquement intégrée afin de leur permettre de compléter leurs achats pour des articles plus coûteux tels qu'une poussette.



LAURA, MAMAN DE PAOLO ET LAURINE MAMAN D'ALIENOR

« En recevant notre invitation, nous avons été intriguées. Le concept est vraiment très intéressant, car le contenu de la « baby box » est orienté aussi bien pour le bébé que pour la maman. Non seulement les produits sont qualitatifs et utiles, mais la pochette est en plus vraiment garnie. L'idée d'inviter les parents à La Passerelle est également un plus. Cela permet à la fois de découvrir les lieux pour les personnes n'étant jamais venues, d'échanger avec d'autres familles venant elles aussi d'accueillir un nouveau-né, mais également de rencontrer le personnel. Au niveau idée, nous aimerions que soient proposés des moments de « biberons lecture » favorisant l'éveil des petits et les échanges entre parents. »



Valentin Lanaster signe son 1^{er} thriller *Mr Park*

Shining de Stephen King a sonné comme une révélation. C'est grâce à l'auteur américain que Valentin Lanaster a développé le goût de la lecture et de l'écriture dans sa jeunesse. Rapidement adepte des romans policiers, de science-fiction, d'horreur et des thrillers, le Roisséen nourrit l'envie d'écrire son propre roman. En décembre 2023, en quelques semaines, il définit l'intrigue de *Mr Park*. Un thriller prenant porté par Carry et sa fille Raphaëlle, qui se déroule outre-Atlantique, entre les villes de New York et Portland. Traversant une période difficile, la mère de famille accepte un nouveau poste, point de départ du thriller d'un professeur de golf qui rêve de créer son propre univers. « J'ai effectué de nombreuses recherches pour rendre les descriptions réalistes et précises. Beaucoup d'éléments de cette histoire peuvent sembler incroyables, et pourtant, la plupart viennent de faits réels. Je voulais que mon récit flirte avec le fantastique tout en restant bien ancré dans la réalité. Je veux



que le lecteur doute, qu'il se demande si cela est vraiment possible ? » souligne Valentin Lanaster. « L'écriture de ce roman a été une aventure collective. Dès le début, mon entourage s'est passionné pour le projet, devenant mes premiers lecteurs. Leurs retours, enrichis par des rencontres avec d'autres auteurs et des échanges avec des éditeurs, ont guidé mon inspiration. Sans oublier toutes ces lectures qui m'ont accompagné. Huit mois de réécriture ont été nécessaires pour donner naissance à une histoire qui n'attend plus qu'à rencontrer son public. »

Paru en février dernier, *Mr Park* est disponible à la commande en version numérique ou en version brochée dans plus de 5 000 librairies francophones.

<https://www.librinova.com/librairie/valentin-lanaster/mr-park> et ailleurs : Fnac, Cultura, lesfurets, Amazon...

Vous pouvez également suivre Valentin Lanaster sur les réseaux Instagram et TikTok.

Tir sportif : l'AST Roissy brille aux championnats de France

À l'occasion du championnat de France 10 m organisé du 10 au 15 février à Châteauroux, 11 tireurs représentaient l'AST dans 12 disciplines. L'occasion pour eux de se mesurer aux meilleurs tireurs de France. Une fois encore, le club s'est distingué en ramenant 2 médailles par équipes : une d'argent pour les Cadets Filles en pistolet et une de bronze pour les cadets en carabine. Le palmarès :

- Mixte Juniors Carabine :
22° Irving CRISTOVAO et Charlie DUARTE-VENDEIRO
- Carabine Cadets Garçons :
Hugo SEQUEIRA ALMEIDA 23°
Constan ANDOUARD 50°
Manon BRUNEAU VESQUE 65°
3° en équipe (1^{ère} fois que l'AST envoie une équipe Carabine) e
- Carabine Juniors Garçons :
22° Irving CRISTOVAO
- Carabine Cadets Filles :
42° Charlie DUARTE-VENDEIRO
- Carabine Seniors 1 :
44° Amaury LEGUELLEC
- Arbalète Juniors Garçons :
8° avant finale Irving CRISTOVAO (7° après finale)
- Pistolet Standard Seniors 1 :
134° Raphaël THOULOUEZ
- Pistolet Vitesse Seniors 1 :
71° Raphaël THOULOUEZ
- Pistolet Standard Cadets Filles :
16° Éléonore HUANG
24° Maryam HUSSEIN
- Pistolet Vitesse Cadets Filles :
6° Maryam HUSSEIN
16° Charlotte PUGET
- Pistolet Précision Dames 1 :
51° Fazimah BUCKSUN
- Pistolet Précision Cadets Filles :
Charlotte PUGET 4° avant finale et 8° après finale
Maryam HUSSEIN 20°
Éléonore HUANG 64°
2° en équipe (conserve son titre).

Plein soleil sur les séjours d'été

Pour cette année 2025, les traditionnels séjours d'été emmèneront des jeunes âgés de 6 à 12 ans dans les Bouches-du-Rhône, du 17 au 30 juillet. Un second groupe mettra le cap sur les Pyrénées-Atlantiques du 1^{er} au 14 août. Enfin, des adolescents âgés de 12 à 17 ans pourront découvrir le soleil espagnol lors d'un voyage sur la Costa Brava organisé du 1^{er} au 14 août.

La brocante fait son retour

La brocante fera son retour le 18 mai prochain de 7h30 à 17h autour du complexe sportif des Tournelles. L'occasion de venir faire de bonnes affaires (voir page agenda).

LE NOUVEAU CHEF DU CENTRE DE SECOURS INTRONISÉ

La cérémonie officielle de prise de commandement du Lieutenant Dimitri Frehaut s'est déroulée le 13 février dernier au centre de secours de Roissy-en-France en présence de représentants du SDIS et d'élus de la commune. Il a pris la succession du Lieutenant Thierry Duchosoy en janvier dernier.



Crédits photos : Thierry Colson - Sdls 95

ROISSY VOYAGE EN FRANCE : 48H AU CŒUR DE NOS RÉGIONS

Le week-end du 28 et 29 juin 2025, le parc de L'Orangerie se transformera en véritable carrefour des cultures régionales françaises. Le festival « Roissy voyage en France » promet une immersion totale au cœur de nos régions.

Cinq villages thématiques vous attendent : le Grand Est, la Bretagne, la Provence, le Sud-ouest et les Outre-mer. Vous y découvrirez des exposants passionnés tels que des créateurs de santons provençaux et de broderies bretonnes, ou encore la légendaire Confrérie des Chevaliers Fouetteurs de Chantilly. Les animations ne manqueront pas !

Parmi elles :

- Dansez au rythme des musiques bretonnes et alsaciennes avec le Cercle Koroll Breizh, la Bagad Pariz et le Groupe Folklorique du Pays de Hanau de Bouxwiller ;
- Prenez part aux différentes disciplines de **force basque** telles que le tir à la corde et le lancer de paille à la fourche par l'association ElGarrekin ;
- Explorez L'Orangerie et son **exposition d'arts** ;
- Laissez-vous emporter au cœur des **contes provençaux** par Jean Guillon ;
- Embarquez pour un magnifique voyage coloré et chaleureux sous le soleil des tropiques lors du **carnaval antillais** par le groupe Kreyol'ys ;
- Découvrez la **ferme vivante** et son **défilé d'oies** et de **chien de berger** ;
- Faites-vous tirer le portrait par deux **artistes caricaturiste et silhouettiste** et testez l'expérience du **tatouage éphémère**.

La scène musicale vibrera elle aussi au rythme des régions, avec des artistes comme la **Compagnie Créole** et **Vincè La Petite Culotte** - et son titre « La Goffa Lolita ». Découvrez également le **groupe Wazoo** - né au cœur des volcans d'Auvergne, la **Compagnie Métronome** et son spectacle de variété « Cent pour Cent France », **La Banda Paname** et sa fanfare « music made in



Paris » ainsi que le **groupe folklorique La Bourrée Montagnarde** originaire du Massif central. Côté gourmandises, savourez des spécialités typiques et incontournables et explorez le **village de foodtrucks aux saveurs variées**.

Un moment à partager en famille, où petits et grands pourront prendre part aux différentes activités !

Gratuit, entrée libre. En plein air.
Parc de L'Orangerie.

Retrouvez
toutes les
informations
sur ce
prochain
événement :
**Roissy Voyage
en France**



Revalorisation des chèques-vacances

Vous êtes locataire habitant à Roissy depuis au moins 3 ans ou propriétaire résidant depuis au moins un an dans la commune ? Bonne nouvelle, la Ville renouvelle sa distribution de chèques-vacances aux Roisséens. Pour les plus de 16 ans la dotation passe de 40 à 50 euros et de 20

à 30 euros pour les moins de 16 ans. Cette année, il a été décidé d'augmenter le montant de ce coup de pouce, utilisable chez près de 130 000 professionnels du tourisme et des loisirs (hôtels, clubs de vacances, restaurants, activités de loisirs...). Pour récupérer vos chèques-vacances, des permanences seront proposées au CCAS les 2,3 et 4 juin de 14h à 19h30. Il sera également possible de vous rendre en mairie annexe du 5 juin au 30 septembre aux heures habituelles d'ouverture. Attention, n'oubliez pas votre justificatif de domicile. Les majeurs hébergés chez leurs parents doivent pour leur part apporter un justificatif de domicile à leur nom.



CONCOURS DES JARDINS FLEURIS : À VOS OUTILS

Vous souhaitez participer à l'embellissement du village ? Le traditionnel concours des maisons et jardins fleuris fait son retour. Les inscriptions sont ouvertes à tous avant le 16 mai 2025 en remplissant le bulletin distribué dans votre boîte aux lettres et disponible en mairie. Le jury sillonnera les rues de Roissy durant l'été afin de découvrir et d'évaluer les créations des participants. Ces derniers seront tous invités à la grande cérémonie de remise des prix organisée chaque année en janvier afin de récompenser les lauréats du concours de fleurissement, mais également ceux du concours d'illuminations programmé en décembre.

Du changement dans le conseil municipal

À la suite du décès de Denis Côme, survenu le 26 mars dernier, Premier adjoint en charge notamment du Tourisme, du développement économique, du commerce local, de la communication, des relations publiques, de la démocratie participative, du règlement local de publicité, de l'événementiel et des archives, le conseil municipal s'est réuni le 7 avril pour procéder à l'élection des premier et sixième adjoints au maire. Le vote s'est conclu par 18 voix « pour » et 4 votes « blancs ».

- 1 Michèle Calix reprend la Communication, le Développement économique et le Tourisme ;
- 2 Patrick Pamart devient 1^{er} adjoint. Il conserve l'ensemble de ses délégations et devient en plus correspondant du Centre d'Incendie et de Secours (SDIS) ;
- 3 Guénaël Décate devient 6^e adjoint délégué aux Sports ;
- 4 Cédric Teulière devient conseiller municipal délégué au Commerce local, aux Archives, au Règlement Local de Publicité, au Suivi du classement en station de tourisme, et à la Condition animale. Il rejoint également le collège de la Ville au sein de l'Office de Tourisme du Grand Roissy ;
- 5 Abdelkader Achour entre au conseil municipal.



À noter que le conseil municipal a également élu de nouveaux représentants au sein des différentes commissions au sein desquelles siégeait Denis Côme.

Bourse aux initiatives jeune : à vos candidatures

La traditionnelle Bourse aux initiatives jeune fait son retour. Mis en place par la municipalité, le dispositif permet aux Roisséens âgés de 16 à 25 ans d'obtenir un coup de pouce financier et/ou matériel ou de formation, dans le cadre d'un projet culturel, professionnel, citoyen, social, solidaire ou encore humanitaire. Chaque année, il permet de soutenir un ou plusieurs lauréats. Pour vous inscrire et pouvoir défendre votre projet devant le jury, n'hésitez pas à compléter dès à présent le formulaire disponible auprès du pôle jeunesse et famille.

> Renseignements auprès du centre d'animation jeunesse et famille au 01 34 38 52 23.

Succès pour la soirée casino du Lions Club

Le Lions Club de Roissy, en collaboration avec l'association des commerçants de Roissy-en-France, a organisé une nouvelle soirée « Destination Casino » au gymnase du complexe sportif. Un moment convivial et solidaire qui a rencontré un franc succès, avec 9 000 euros de bénéfices qui ont été reversés aux associations ADA : Aider, Donner et Agir, Crocus Blanc, Rétina France, EDVO, Huntington France, à l'association du Lycée Romain Rolland et à une action locale au cœur de la ville de Roissy-en-France.

Collecte des ordures à Roissy

Les Roisséens recevront par le SIGIDURS, courant avril dans leur boîte aux lettres, le nouveau calendrier de collecte des ordures ménagères, valable du 1^{er} mai au 31 décembre 2025 avec quelques ajustements. Le calendrier sera consultable en ligne et bientôt disponible à la mairie en version papier. À compter du 1^{er} mai la collecte des ordures ménagères se fera désormais les mardi et vendredi matin pour l'avenue Charles de Gaulle, au niveau du rond-point Saint Éloi au rond-point Porte de France, la rue Houdart, la rue Dorval, le passage Poiret et la place du Pays de France.

Avec Repar'tout, offrez une seconde vie à votre petit électroménager et obtenez des conseils en couture

Votre machine à café est en panne ? Votre grille-pain a un voyant qui s'allume ? Vous avez besoin d'aide pour réparer un vêtement ? Ou dessiner un patron ? Vous trouverez toute l'aide nécessaire pour résoudre ces problèmes auprès des intervenants de « Repar'tout ». Ce nouvel événement, organisé par La Passerelle, un samedi par mois, permet aux Roisséens de venir avec leur petit électroménager en panne afin de bénéficier de conseils avisés et d'une aide précieuse d'un technicien professionnel, mais également de tout habitant bricoleur. L'objectif étant de le rendre de nouveau opérationnel et ainsi adopter une démarche écologique et respectueuse de l'environnement.

Durant cette matinée d'échange, d'entraide et de convivialité, une spécialiste en couture est également présente. Elle partage son savoir-faire pour réparer un textile, mais également pour utiliser une machine à coudre.

Prochains rendez-vous : samedi 17 mai et samedi 21 juin, de 9h30 à 12h30. La Passerelle. Entrée libre.



LE CARNET

La commune adresse tous ses vœux de bonheur à :
Mr Raphaël Gros et Mme Mélanie Lama, célébré le 8 mars 2025

La commune adresse ses sincères condoléances aux familles de :
Mme Simone Toulouse née Legrand décédée le 4 mars 2025 à Gonesse
Mr Patrick Lepeuve décédé le 16 mars à Gonesse
Mr Denis Côme décédé le 26 mars à Gonesse

Mairie de Roissy-en-France
40, avenue Charles-de-Gaulle
95700 Roissy-en-France
01 34 29 43 00

Directeur de la publication :
Michèle CALIX

Service communication de Roissy-en-France :
Olivia UZAN, Laura TAUBIN,
Valérie GOLDBLECH, Marcelline DE OLIVEIRA,
Lucas JEGAT

Conception, rédaction et réalisation :
Agence RDVA - 01 39 90 10 00

Crédit photos :
Mairie de Roissy-en-France
et Agence RDVA

Imprimeur :
L'Artésienne - 03 21 72 78 90

Dépôt légal à parution





14 mars

Place du Pays de France : à la découverte du chantier

La classe de CP de Mme Lombardo a découvert le chantier. L'entreprise Tersen et la paysagiste de l'agence Locuscapse ont présenté le projet aux enfants, ainsi que les différents métiers des travaux publics. Les écoliers, accompagnés de Michèle Calix ont ensuite pris le chemin du chantier, équipés de gilets orange et de casquettes de sécurité.

21 mars

Un concert caritatif pour les enfants atteints de troubles autistiques

L'École municipale de Musique, la chorale de l'Institut Médico-Éducatif de Gonesse et le collectif Paul Éluard de Saint-Denis ont proposé un concert caritatif à L'Orangerie. Objectif : recueillir des fonds en faveur de l'institut médico-éducatif (IME) de Tremblay-en-France afin de soutenir des actions en faveur du bien-être d'enfants atteints de troubles du spectre autistique. Une nouvelle fois, le public a répondu présent pour cette action solidaire.



29 mars

Succès pour le 3^e Roissy ESPORT Game Show

Le Roissy ESPORT Game Show a fait son retour pour une 3^e édition proposée par le CAJF au complexe sportif des Tournelles. Cette année, le public a pu jouer sur les différentes consoles accessibles librement, prendre part à des ateliers créatifs et conférences, s'affronter lors des différents tournois organisés sur les jeux FC 25, Super Smash Bros, Ultimate Mario kart et Brawl Stars ou encore profiter du stand sport/Esport autour du ping-pong. L'association Lex Ludi a également enrichi l'offre en proposant des jeux de stratégie.



4 avril

Les CM2 au grand air pour les classes de découvertes

Comme chaque année, les écoliers roisséens de CM2 ont eu l'opportunité de prendre part à des classes de découvertes avec leurs enseignants. Un voyage scolaire sur la thématique histoire et patrimoine « Renaissance », élaboré par la classe de CM2 de M^{me} Klak, a emmené 21 enfants à Tauxigny-Saint-Bauld, en Indre-et-Loire, du 31 mars au 4 avril. L'occasion pour eux de partir à la découverte du patrimoine local à travers des visites et des ateliers. Du 28 au 31 janvier, les classes de CE1/CE2 de M^{me} Lallemand et de CE2 de M^{me} Savio avaient pour leur part déjà pris le chemin de la Bourboule, dans le Puy de Dôme, pour un voyage scolaire sur la thématique « Nature - Neige ». Les 47 enfants avaient pu profiter d'activités autour de la découverte de la montagne. Afin de favoriser le départ des écoliers et limiter autant que possible la charge financière pour les familles, la Ville a participé à hauteur de 70 à 90 % (selon le quotient) au financement des deux projets.



5 avril

Le printemps à la fête

C'est l'événement phare fleurant les beaux jours. La Fête de printemps a fait son retour pour une nouvelle édition toujours aussi festive et colorée. Le public a pu profiter de nombreuses animations proposées sur les différents stands tenus par les associations du village, plusieurs prestataires, les services municipaux et les partenaires de la Ville : ferme pédagogique, ateliers, conseils en jardinage, vente de fleurs, aromates et articles de jardin, échanges avec un apiculteur...

Sans oublier le désormais incontournable concours des plus beaux vélos, poussettes et trottinettes fleuris, et de son défilé.



5 avril

Les habitants prennent la plume

Les Roisséens étaient de nouveau invités à exprimer leur créativité à l'occasion du nouvel atelier d'écriture animé par Marie-Claire Khalifa à la médiathèque. L'occasion de partager ses écrits et de bénéficier de précieux conseils.





5 avril

Concert des tulipes

Comme chaque année, l'école municipale de musique s'est mobilisée en faveur de la recherche contre le cancer avec son traditionnel concert des tulipes organisé à L'Orangerie. Côté scène, trois pianistes ont interprété un répertoire de musiques aux accents sud-américains, américains et européens. Un tour du monde solidaire qui s'est une nouvelle fois accompagné d'une vente de bouquets de tulipes à l'issue du concert. Les fonds récoltés iront à l'hôpital de Gonesse ainsi qu'à l'institut Gustave Roussy afin de soutenir la recherche contre le cancer.



20 avril

La chasse aux chocolats est ouverte

La traditionnelle chasse aux œufs de Pâques s'est déroulée aux Jardins Familiaux, permettant cette année encore aux enfants de 2 à 10 ans de partir en quête des petits œufs colorés. Un événement très apprécié des familles qui a une nouvelle fois rencontré un franc succès.



6 avril Ekiden

L'Ekiden a fait son retour sur le Golf International de Roissy. Ce rendez-vous sportif et convivial réunissant des coureurs de tous niveaux a rencontré un véritable succès, avec une centaine d'équipes inscrites et un challenge de 42 km en relais dans un cadre verdoyant.



LE MOT DE L'OPPOSITION

46 % des votants aux élections de 2020

Budget primitif 2025 : refus d'un vote aveugle.

Le 7 avril dernier, le conseil municipal était saisi du budget 2025. En amont, en mars, nous avons participé à une réunion « d'information » où l'on nous avait simplement déversé une liste de chiffres sans aucune explication ni débat véritable. Résultat : nous découvrons au dernier moment, des projets lourds de plusieurs centaines de milliers d'euros :

- 700 000 € pour la création de **vestiaires extérieurs** sur le terrain d'honneur (400 000 € en 2025, 300 000 € en 2026) ;
- 800 000 € de travaux pour rénover l'ancien cabinet médical en nouvel office de tourisme ;
- 350 000 € pour un événement de 2 jours « *Roissy voyage en France* » dont 40 000 € dédiés à la seule communication.

Comment voter sereinement l'affectation de l'argent public lorsque ni le fond ni la forme ne nous sont présentés ? Où est la concertation ? **Où est la réflexion collective ? Un budget communal ne doit pas être un catalogue imposé par 2 ou 3 élus** : c'est l'affaire de tous, majorité et opposition réunies.

Une victoire : internet et électricité au 41/43 rue Houdart. Grâce à notre édito de mars 2025, les dysfonctionnements

au 41/43 rue Houdart ont **enfin été traités**. Depuis novembre 2024, les locataires souffraient d'une absence d'internet et le libraire manquait d'électricité. Aujourd'hui, ces deux services sont enfin rétablis. **Notre mobilisation porte ses fruits !**

Soutien à notre librairie : redynamisons notre village.

La librairie a rouvert ses portes le 7 avril et mérite notre soutien. Fréquentons-la, participons à ses animations, faisons vivre ce commerce qui **apporte un nouveau souffle à notre village**.

Hommage à Isabelle Voyeux.

Après **trente ans de dévouement au service de notre commune**, Isabelle Voyeux tourne une page. Nous lui adressons nos plus sincères remerciements pour son implication sans faille et lui souhaitons une très belle retraite, riche en projets personnels.

Pour le groupe d'opposition
« **Roissy Demain Agir ensemble** »
Patricia Petit
@ : contact@patriciapetit.fr



l'agenda

MAI - JUIN

SAMEDI 3 MAI

Danse

Scène ouverte de l'Atelier Chorégraphique

20h - Centre culturel L'Orangerie

JEUDI 8 MAI

Événement

Commémoration du 8 mai

11h30 - Église Saint-Éloi

MARDI 13 MAI

Musique

Tribute Amy Winehouse

20h - Centre culturel L'Orangerie



VENDREDI 16 MAI

Musique

Concert de la Chorale Roissy/Louvres

20h - Église Saint-Éloi



À la une

DIMANCHE 18 MAI

BROCANTE DE ROISSY

La brocante de Roissy-en-France revient pour une journée placée sous le signe des bonnes affaires. Amateurs de trouvailles uniques, vous aimez chiner, ne manquez pas cette occasion de flâner et de faire de belles découvertes !

De 7h30 à 17h - Autour du complexe sportif des Tournelles



SAMEDI 17 MAI

Comédie musicale

Spectacle R'Mélodie

20h30 - Centre culturel L'Orangerie



VENDREDI 23 ET SAMEDI 24 MAI

Danse

Spectacle de l'École Municipale de Danse

20h - Centre culturel L'Orangerie

SAMEDI 24 MAI

Événement

Soirée portes ouvertes

17h - 20h - Escale

MERCREDI 4 JUIN

Jeune public

Au Fond des Mers

9h30 et 10h30 - Centre culturel L'Orangerie

JEUDI 5 JUIN

Humour

Pablo Mira

20h - Centre culturel L'Orangerie

JEUDI 5 JUIN

Événement

APIDAYS

9h et 12h - Salle Marcel Hervais

DU MARDI 10 AU SAMEDI 21 JUIN

Arts plastiques

Exposition des Ateliers Arts Plastiques

14h à 17h - Centre culturel L'Orangerie

NUMÉROS UTILES

Mairie principale
01 34 29 43 00
www.roissyenfrance.fr

Mairie annexe
01 34 38 52 00 - CCAS
01 34 38 52 12 - Éducation

Complexe sportif
01 34 29 95 95

Centre culturel L'Orangerie
01 34 29 48 59

Police municipale
01 34 29 48 30
policemunicipale@ville-roissy95.fr

Police intercommunale
0800 888 123 depuis un fixe
01 34 31 31 21 depuis un portable

Gendarmerie nationale
01 30 11 61 80 ou le 17

Sapeurs-pompiers
18 ou 112 (depuis un portable)

SAMU
15

Centre anti-poison
01 40 05 48 48

Pharmacie de garde
Contactez le commissariat de Gonesse (01 34 45 19 00) ou de Goussainville (01 70 29 83 17) qui vous orientera.

Centrale des taxis Roisséens
01 34 29 92 70